

M. le vice-président: Sur un rappel au Règlement, l'honorable député de Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers).

M. Desrosiers: Monsieur le Président, je pense bien qu'on est ici pour discuter du projet de loi C-45. On est en train de faire un procès ici à la Chambre. A mon avis, il n'a pas à se défendre sur ce que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a dit tantôt, il n'a attaqué personne en particulier, il n'a pas cité de nom. Alors, il est en train de faire son procès, et moi je lui demande de revenir au projet de loi C-45, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Boudria: Bien entendu, je vais poursuivre mes observations pendant cette période de questions ou d'observations au sujet du discours du député. J'ai presque terminé et je suis persuadé que le député de Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers) prendra tout le temps qu'il lui faudra.

Je tiens à répéter au député que je n'ai pas honte de ces humbles débuts. C'est un atout qui m'aide, je pense bien, à représenter mes concitoyens à la Chambre des communes. C'est une caractéristique qu'on retrouve rarement chez les socialistes privilégiés, et elle manque peut-être au député de Nickel Belt (M. Rodriguez).

● (1500)

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je ne voudrais pas commencer à comparer mes humbles origines à celles du député. Je ne tiens pas à me lancer dans une guerre d'insultes. Tout d'abord, j'ai parlé de gens qui ont peut-être siégé à la Chambre des communes. Je n'ai nommé personne.

M. Boudria: Il n'y en a qu'un.

M. Rodriguez: J'ignore quels sont les députés qui ont passé par cette enceinte au cours des 15, 20 ou 25 dernières années. En outre, je ne me dédis pas au sujet de la fermeture éventuelle de la Chambre. Les cloches ont sonné bien souvent, ce qui est pour effet de fermer la Chambre pendant deux semaines, trois semaines ou je ne sais combien de temps. Les députés ne se préoccupaient pas de l'importance du Parlement alors. Au cours de la présente session, les libéraux tentent de s'inspirer des conservateurs qui, au cours de la dernière législature, ont fait fermer la Chambre. Les députés ne se souciaient guère alors de l'importance d'adopter des lois. Le député sait fort bien qu'il s'agit d'une tribune politique et je lui demande de cesser de dire des inepties.

Mme Mailly: Ce sont peut-être des inepties pour vous.

M. Rodriguez: En outre, le député est le dernier à me calomnier. Tous les jours, il calomnie les ministériels. Il les traîne tout le temps dans la boue, et maintenant qu'il lui en retombe un peu dessus, cela ne lui plaît guère. Je suis désolé. J'ai la réputation de toujours appeler les choses par leur nom et je répète que des gens ont obtenu leur poste sur la Colline, par piston et non grâce à leurs connaissances. Il n'y avait pas de concours. Je n'ai pas l'intention de me rétracter.

Je dis simplement que le député a eu amplement l'occasion, s'il savait que toutes ces choses répréhensibles se passaient, de

Relations de travail au Parlement—Loi

convaincre le gouvernement libéral, dont il faisait partie, de présenter un projet de loi protégeant les travailleurs de la Colline. Le parti conservateur a au moins eu le courage de nous saisir du projet de loi C-45. C'est au moins une mesure concrète, aussi mauvaise soit-elle. Les conservateurs ont fait preuve de beaucoup plus de courage que les libéraux au cours de leurs 16 années au pouvoir.

[Français]

M. le vice-président: L'honorable député d'Hochelaga—Maisonnette (M. Desrosiers) a la parole pour une question ou un commentaire.

M. Desrosiers: Monsieur le Président, tantôt, dans son exposé, j'entendais l'honorable député de Nickel Belt (M. Rodriguez) parler des cafétérias. J'aimerais savoir si dans le projet de loi C-45 notre gouvernement aurait peut-être pu faire autre chose au niveau des cafétérias. On sait que c'est un problème majeur. Il n'y a personne de content. Est-ce que dans le projet, l'honorable député accepterait que le gouvernement décide, par exemple, de remettre à l'entreprise privée tout ce qui s'appelle restaurants, cafétérias, et ainsi de suite? Est-ce que l'honorable député accepterait cela?

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de dire que j'accueille avec plaisir au moins les efforts déployés par le député pour résoudre certains des problèmes. Je propose, au lieu de privatiser les cafeterias et le restaurant, que nous donnions plus de poids au projet de loi C-45 à l'étape du comité. Si nous pouvons obtenir cet engagement, nous pourrions alors donner aux travailleurs la possibilité de négocier afin de faire disparaître certaines des injustices du projet de loi. Je ne souhaite pas privatiser les cafétérias et le restaurant, car je sais qu'en les remettant à une chaîne de restauration rapide la situation serait pire. Nous avons la possibilité de remédier aux injustices contenues dans le projet de loi C-45. Selon moi, par sa question, le député s'engage sérieusement à faire disparaître certaines des incohérences et des injustices que renferme le projet de loi.

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, c'est précisément ce que nous recommanderions aux députés de l'autre côté de la Chambre. C'est que ce projet de loi soit renvoyé au Comité, comme il se doit, où il pourrait être bonifié précisément dans la direction suggérée par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) et dans d'autres directions parce qu'il y a d'autres aspects de ce projet de loi qu'on aimerait bonifier. Alors c'est la suggestion. Je vais lui poser une question.

[Traduction]

La présente partie du projet de loi . . .

[Français]

On parle d'un aspect du projet de loi à l'article 5.

[Traduction]

La présente partie a pour objet d'assurer à certaines personnes affectées aux services parlementaires certains droits, dont celui de négociation collective, dans le cadre de leur emploi.